

# Correspondance de Thurgovie [fin]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **13 (1862)**

Heft 8

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784317>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Journal Suisse d'Économie forestière.

Publié par la société des forestiers suisses.

Rédigé par **El. Landolt & J. Kopp.**

N<sup>o</sup> 8

1862.

---

Le journal suisse d'Économie forestière paraît tous les mois en français chez J. GRÆUB, imprimeur à Neuveville; chaque numéro aura 1 à 1<sup>1</sup>/<sub>2</sub> feuille d'impression, le volume d'une année est de 15 feuilles. — Prix d'abonnement: 2 fcs. 50 cts. par an, franc de port pour toute la Suisse. On peut s'abonner aux bureaux de poste.

---

## Correspondance de Thurgovie.

(Fin.)

En essayant d'employer des sujets au dessus de 5 pieds nous avons fait aussi des expériences défavorables. Quand le sol n'est pas très-frais et meuble, ils dépérissent souvent en commençant par le haut. Le défrichement et les cultures agricoles intermédiaires conviennent donc parfaitement au frêne, comme en général aux autres bois feuillus.

Dans les forêts cantonales de Fischingen, dont il a déjà souvent été question, on a opéré en 1850 et 1851 des plantations assez étendues d'épicéas et de frênes, et dans la plus grande partie on a pratiqué pendant deux ans entre les lignes des cultures agricoles qui exigeaient des sarclages. Les sapins rouges y présentent un couvert complètement formé. Le sol est de nature variée mais partout tenace. Dans les parcelles dont la fertilité peut être qualifiée de passable, le frêne a en moyenne 20 à 22' de hauteur et 2" de diamètre à hauteur de poitrine; l'épicéa en revanche n'a que 8 à 9' de hauteur et 1" d'épaisseur. Dans une marne fraîche et riche en humus, qui forme le meilleur sol, le frêne a atteint 20 à 25' de hauteur et 3,2" de diamètre, le sapin 18 à 20' sur 1,8" d'épaisseur.

On a aussi planté des érables dans ces régions, où il est d'ailleurs d'usage d'en cultiver avec des frênes, mais seulement dans les sols marneux, frais et riches en humus. Ces arbres ne se développent pas aussi rapidement que les frênes; ils n'ont que 12 à 17' de hauteur et 0,8"—1,2" d'épaisseur. La nature du sol où l'on opère le mélange de l'épicéa et du frêne, a fait généralement adopter la plantation sur mottes retournées, et l'on en a obtenu de bons résultats. J'ai éprouvé un grand plaisir en revoyant, l'été passé, une plantation de cette nature dans les forêts cantonales de Kalchrain. Elle a été exécutée au printemps de 1856, sur le sol très-humide d'un ravin tourné au nord. Dans les premières années les épicéas étaient languissants; maintenant le couvert en est formé et la croissance vigoureuse. Voici le résultat des mesurages que j'ai opérés dans ce peuplement.

	Hauteur		Diamètre à hauteur de poitrine	
	moyenne	maximum	moyen	maximum
Frêne	16'	18'	1,6"	1,9"
Epicéa	12'	15'	1,2"	1,5"

Personne ne mettra en doute que ces frênes d'une si belle croissance ne donnent de bonne heure des produits d'éclaircie très-élevés. Il est reconnu que la puissance calorifique du bois provenant de plantes âgées de 25 à 30 ans est 0,9 de celle du hêtre, et que ce bois étant fort recherché pour faire des cercles de tonneaux, des rames, des travaux de charronage, etc., il peut être vendu à des prix élevés.

A tous ceux qui ont encore des doutes à cet égard, nous dirons que nous pouvons leur faire voir la preuve matérielle que le frêne mélangé à l'épicéa et au sapin prospère et devient un grand arbre. Dans la plupart des cas, il ne sera sans doute pas avantageux d'en conserver un grand nombre de pieds jusqu'à un âge avancé; le mélange doit avoir surtout pour but d'obtenir des produits d'éclaircie plus considérables.

Mais malgré les excellentes qualités du frêne, nous déconseillerions tout à fait de le planter sur les versants secs, dans les sols de gravier et de sable ou sur des limons maigres. Il exige absolument pour se développer vigoureusement un sol

frais et une station humide; ce sont les marnes riches en humus qui lui conviennent le mieux. Cependant dans les vallées horizontales parcourues par une rivière, il prospère même sur un sol pierreux ou sablonneux, pourvu que ce sol soit pénétré par les eaux, tandis que là les pins et les épicéas périssent de bonne heure. C'est en général dans ces stations qu'il faut préférer la culture des bois feuillus en les aménageant en taillis.

Depuis quelques années on a aussi fait dans notre canton des essais de plantations d'automne, essentiellement parce qu'il est toujours plus difficile de se procurer de bons ouvriers au commencement de la belle saison. Le résultat a différé suivant les années, mais en général il a été moins favorable que celui des plantations du printemps (il ne s'agit ici que de nos contrées; les choses se passent tout autrement dans les régions montagneuses où l'hiver s'établit d'une manière permanente, et couvre le sol d'une neige tardive à fondre). Si la fin de l'automne est très-sèche ou que le froid vienne de bonne heure, si la température de l'hiver est variable et produit des gels et dégels fréquents, alors la réussite est fort défectueuse. Il est presque toujours nécessaire au printemps de serrer la terre autour des jeunes plants et de les rechauffer, et cela de très-bonne heure, si on veut sauver ceux que la gelée a plus ou moins soulevés. Nous avons fait des plantations vers la fin de septembre et en octobre, mais nous n'avons point observé de différences notables dans le succès. Les opérations de l'automne de 1860 ont eu un résultat particulièrement défavorable, même dans des plantations sur mottes retournées et dans celles qui avaient pour but de repeupler des clairières dans des taillis.

C'est le sapin qui souffre le plus quand on le transplante en automne; il ne prospère pas non plus lorsque cette opération se fait de bonne heure au printemps; l'époque la plus favorable est celle où la sève commence à monter.

Après le sapin c'est le pin qui a le plus souffert quand on l'a planté en automne. C'est aussi une essence qu'il convient de planter un peu tard au printemps. Du reste nous sommes d'avis qu'en général il ne faut pas se hâter pour exécuter les travaux de ce genre, parce que les froids tardifs causent beau-

coup de dommage dans les plantations. C'est ce dont on a pu maintes fois se convaincre, entre autres au printemps de 1859: le 23 mars, de grands froids succédant à la température élevée dont on jouissait depuis le 14, les cimes des frênes et des mélèzes récemment transplantés périrent sur une longueur de 2 à 3 pouces, et la verdure des sapins pâlit sensiblement. Moins il s'écoule de temps entre la transplantation et la reprise de la végétation, plus la réussite est certaine. Quand les préparatifs sont convenablement faits, l'opération elle-même ne prend pas beaucoup de temps; on peut, par exemple, pratiquer les trous en automne, ce qui du reste doit être recommandé pour les terrains tenaces.

Les plantations forestières prennent une extension réjouissante dans le canton de Thurgovie; aussi les plantons sont de plus en plus recherchés par les communes et les particuliers. Il a donc fallu augmenter considérablement les pépinières des forêts cantonales, quoiqu'elles pussent déjà fournir 150 à 200,000 sujets par année.

Nous veillons à ce que les jeunes plants soient arrachés et emballés avec soin, et à ce qu'il n'en soit expédié aucun dont la vigueur, le développement des racines et la distribution régulière des rameaux laissent quelque chose à désirer. Il ne s'agit pas en effet de tirer un profit pécuniaire de ce débit, mais de favoriser la culture des forêts communales et privées.

Je ne me propose pas de donner ici des détails sur les procédés pratiqués chez nous, pour établir et faire prospérer les pépinières, ni de relater les expériences que j'ai faites depuis dix-huit ans dans ce genre de travaux, mais je me réserve de traiter ce sujet dans un article subséquent.

L'hiver dernier l'exploitation des bois a été très-facile, et elle a pu être commencée d'autant plus tôt que la vendange et la récolte des fruits n'ont malheureusement pas été de longue durée.

Les ventes de bois à l'enchère ont eu partout un excellent résultat. Nous donnons ici un tableau de ces ventes dans différentes parties du canton, en faisant observer qu'il ne s'agit que de bois exploités dans des coupes définitives.

Assortiments	Prix par	Prix moyen des bois dans l'hiver de 1861/62										Remarques
		dans les forêts cantonales						forêts du couv. de	forêts de la ville de			
		Fischingen		Dänikon		Feldbach		Ste Catherine	Frauenfeld			
		Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.			
Résin. (bois de constr.)	p. c.	—	40	—	53	—	48	—	49	—	44	assortim. d. moyennes dimens. pour la plupart.  1 fr. 20 c. le p. c. pour quelques troncs.
„ (bois de sciage)	„	—	63	—	—	—	—	—	88	—	81	
Hêtre (bois de serv.)	„	—	—	—	—	—	—	—	—	—	76	
Chêne (bois de serv.)	„	—	—	—	—	—	—	1	35	—	—	
Résin. (bois de moule)	moule	20	62	24	38	20	77	25	90	27	84	
Hêtre (bois de moule)	„	—	—	—	—	25	—	35	—	—	—	
Souches de résineux	„	8	50	12	16	11	27	—	—	12	06	
Fagots de résineux	cent	14	48	13	65	11	05	15	60	—	—	
Fagots de hêtre	„	—	—	—	—	20	70	21	50	26	40	

Les prix de l'écorce de chêne ont été relativement moins élevés. Dans les taillis des bords du Rhin, le quintal d'écorce a été payé en moyenne 2 fr. 77 cent., l'exploitation des chênes et l'enlèvement de l'écorce étant à la charge de l'acheteur.

La hausse des prix du bois a considérablement augmenté le revenu des forêts. Celles de Frauenfeld ont donné, cette année, un produit net de 20,631 fr. sur 540 arpents, déduction faite des frais de culture, d'administration et de conservation; il est vrai que l'exploitation a un peu dépassé le produit soutenu, à cause des dégâts causés par les vents.

En indiquant le revenu des forêts de l'état, je ferai abstraction de celles qui étaient autrefois la propriété des couvents, parce que, ayant été pour la plupart surexploitées, elles sont dans un état tout à fait anormal, et que par conséquent les données qui s'y rapportent ne sont pas d'un intérêt général.

Les anciennes forêts domaniales présentent des peuplements

à l'état normal, et déjà depuis longtemps elles sont soumises à un aménagement régulier; elles comprennent 425 arpents peuplés exclusivement de futaies, où les résineux dominant en général. Dans l'année 1860/61, on a pratiqué des coupes principales sur  $4\frac{3}{4}$  arpents et des éclaircies sur 29 arpents.

Le produit total s'est élevé à 536 moules normaux (y compris 74 moules de bois de souches égalant 37 moules normaux).

Le produit brut a été de fr. 16,471

Les dépenses ont été de „ 3,843

Le produit net est de fr. 12,628

Depuis quelques années les forêts de l'état ont été augmentées, dans une assez forte mesure, par l'achat de parcelles attenantes ou de terrains cultivés. Le gouvernement et le Grand Conseil sont bien disposés à cet égard, parce que nos circonstances rendent très-désirable cette extension des forêts cantonales.

Dans la Thurgovie les bois ne recouvrent que 21,3 % de la surface du pays, et en outre ils sont divisés en un grand nombre de parcelles, dont la plupart sont des propriétés particulières (61,1 %). 97 communes ne possèdent point de forêts et seulement 63 en ont de plus de 20 arpents.

Dans de telles circonstances, il faut savoir bon gré au gouvernement de ce qu'il cherche à augmenter l'étendue des propriétés forestières de l'état, toutes les fois qu'une occasion favorable se présente. Il ne s'est pas écarté de cette ligne de conduite en ne faisant pas l'acquisition d'une forêt du couvent de St-Catherine, dont l'aliénation était commandée par des circonstances particulières. Cette forêt est aménagée en taillis composé avec un balivage très-clair, et s'étend sur  $368\frac{1}{2}$  arpents fédéraux, y compris un petit domaine de 11 arpents destiné au garde forestier; elle est située sur le grand duché de Bade et confine à des forêts domaniales de cet état, qui en a fait l'acquisition pour le prix de 330,000 fr. Il n'était évidemment pas dans l'intérêt du fisc thurgovien d'acheter des forêts à un tel prix, dans une contrée badoise qui est très-riche en bois.

Quant à l'influence de la température et des variations atmosphériques sur la végétation dans les bois, je me bornerai à quelques détails.

On sait déjà que le printemps a été très-défavorable aux cultures forestières, soit à cause des bises froides qui ont soufflé pendant le mois d'avril, soit à cause des gelées tardives qui ont été, jusqu'en mai, plus fréquentes que d'habitude. Celles du 21 et du 30 avril et celle du 1<sup>er</sup> mai furent particulièrement fatales, non seulement pour les plantations récentes, mais aussi pour les peuplements déjà anciens. Les forêts de hêtre dans le Rheinthal ont surtout souffert; dans les coupes de 1859/60 les jeunes pousses des taillis périrent entièrement.

Au mois de mai, les cultures, particulièrement celles de sapins, offraient un aspect déplorable. Mais la seconde moitié de mai et tout le mois de juin furent très-favorables à la végétation. Quelques averses occasionnèrent seulement un peu de dommage dans les pépinières.

Juillet, août et la première moitié de septembre amenèrent des chaleurs dont se ressentirent fortement les plantations sur des terrains secs. Dans les pépinières non abritées, les semis de mélèzes souffrirent aussi durant le mois d'août. Cependant ces chaleurs furent bien loin d'être aussi nuisibles à la végétation des forêts que dans les années précédentes. En juillet et en août il y eut 44 chutes de rosée qui adoucirent beaucoup les effets de la température brûlante du jour.

La seconde moitié de septembre et le mois d'octobre furent très-favorables à la complète maturation du bois, à la formation des bourgeons, et à l'accumulation d'une réserve de matières nutritives. Les bourgeons à fleurs sont beaucoup mieux développés qu'à l'ordinaire, et non seulement on peut s'attendre à avoir une année riche en semences, mais encore une poussée annuelle très-forte.

L'été passé les insectes n'ont pas causé des dommages considérables dans nos forêts. Cependant les espèces suivantes ont continué à attaquer même les arbres sur pied:

*Bostrichus typographus*.

„ *curvidens* sur de vieux sapins.

„ *piceae* dans des peuplements de sapins de 60 à 80 ans, le plus souvent, il est vrai, sur des arbres surcimés.

Hylesinus piniperda.

„ minor sur des pins à écorce lisse et mince.

„ polygraphus, c'est cet insecte qui s'est montré le plus fréquemment, et il y en a eu aussi cet été deux générations successives.

„ paliatus.

Dans une plantation de hêtre appartenant au couvent de Ste-Catherine, la larve de *Phalaena geometra brumata* a causé quelque dommage, en rongant les bourgeons et les feuilles.

Enfin je terminerai ma correspondance par une accusation capitale contre l'écureuil. Cette année encore cet animal s'est montré nuisible, dans différentes parties du canton, en rongant l'écorce des mélèzes et des pins encore jeunes. C'est dans les plantations étendues des forêts cantonales de Fischingen que le dommage a été le plus considérable; presque toutes les années les mélèzes y sont attaqués par les écureuils, et il en périt toujours ça et là quelques-uns.

Cet animal commet ses délits dans le mois d'avril et de mai, aussi longtemps qu'il est alléché par les sucs abondants qui se trouvent entre l'écorce et le liber. Avec ses incisives taillées en ciseau, il entame l'écorce, en lèche les sucs, puis l'enlève complètement pour continuer son repas.

Les arbres les plus exposés à ces attaques sont les mélèzes hauts de 15 à 25', qui croissent dans le voisinage des vieux peuplements d'épicéas où l'écureuil fait son séjour.

Il laisse intacte la cime sur une longueur de 6 à 8', et attaque l'écorce plus bas, soit par places isolées soit tout autour du tronc. Dans ce dernier cas l'arbre périt; mais s'il reste un lambeau d'écorce, la végétation continue et la plaie se cicatrise.

L'écureuil attaque de la même manière les pins de 20 à 25 ans; dans une forêt privée un grand nombre de ces arbres furent ainsi écorcés au grand étonnement du propriétaire, qui attribuait ce dommage à la malveillance.

Il est très-difficile de surprendre le coupable en flagrant délit; il commence son œuvre de destruction le plus souvent le soir au crépuscule ou le grand matin, et son œil vif est toujours très-attentif à ce qui se passe autour de lui.

Quelque plaisir que nous prenions à voir les sauts hardis de ce joli petit animal, le forestier a maintes raisons de le poursuivre, car il se rend coupable de bien des méfaits. Sur les arbres fruitiers qui sont près des forêts, il abat parfois en une nuit 2 ou 3 quarterons de poires ou de pommes, seulement pour en extraire les pepins, mais cela regarde l'agriculteur. S'il se bornait à extraire des cônes les semences de pins, de sapins ou même d'aroles, nous lui pardonnerions volontiers, aussi longtemps qu'il ne chercherait ces semences que sur les arbres. Mais il devrait s'en tenir là. Or nous avons encore à lui imputer des méfaits bien plus graves. Il s'en prend trop souvent aux graines des semis, et cause encore du dommage en mangeant dans les pépinières, les cotylédons des jeunes hêtres sortant de terre et en déterrants les glands pendant leur germination.

En outre l'écureuil mange les bourgeons latéraux des sapins et des épicéas âgés de 6 à 8 ans, ensorte qu'il semble que le sommet ait été élagué avec un couteau. Les débris qui se montraient en si grande abondance, pendant l'hiver, sur le sol des forêts d'épicéas, et qui passent pour l'indice d'une année riche en semences, ne sont pas le fait du bec croisé, comme on le croyait autrefois, mais bien de l'écureuil; il aime beaucoup les boutons mâles de l'épicéa qui se trouvent, comme on le sait, aux pousses de l'année précédente.

Enfin l'écureuil est un assassin sans pitié pour bien des oiseaux qui se rendent utiles dans les forêts. Il ouvre le crâne des petits pour leur manger la cervelle dont il est très-friand. On prétend même qu'il détruit des grives adultes.

---

### **Pépinières et bâtardières.**

La longue lettre de Thurgovie que nous venons de publier, ne nous empêche pas d'insérer ici de nouveau un article provenant de même source, car nous tenons à montrer que nous avons sérieusement en vue dans ce journal le côté pratique de la science forestière. Aussi désirons-nous non seulement choisir principalement à ce point de vue le sujet de nos articles, mais encore autant que possible, nous en occuper aux époques où doivent s'exécuter les travaux les plus importants.